

TROISIEME CONCOURS D'ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

- SESSION 2019 -

Liste des candidats admissibles

Epreuves orales obligatoires et épreuve facultative du 23 septembre 2019 au 27 septembre 2019 (dates indicatives).

L'affectation pour cette épreuve n'est plus modifiable dès la publication de la présente liste.

Aucune communication d'affectation ne sera donnée par téléphone.

Spécialité « Musées » (9 admissibles, seuil : 11/20) :

1401 CHABIN Bertrand
1402 CORTINOVIS Pauline
1405 DEMERSSEMAN Agathe
1407 DONA Anastasia
1408 DOURTHE Marie
1409 FAURE-CONORTON Julien

1410 FAVRE-DAMANI Anne-Laure
1415 MAGALHAES Stéphanie
1416 MICHEL Virginie

Spécialité « Patrimoine Scientifique, Technique et Naturel » (Aucun inscrit)

Arrête la présente liste à neuf (9) candidats admissibles convoqués à l'épreuve orale.

Fait à Pantin, le 5 juillet 2019

La Présidente du jury,



Emilie MAISONNEUVE